



# Catégorie C : revalorisation montant-socle IFSE

**La colère gagne du terrain...  
STOP aux écarts injustes et injustifiés !**

## URGENCE à gagner sur l'augmentation du montant socle IFSE !

C'est nombreux et déterminés que se sont rassemblés le 18 mars dernier les personnels de catégorie C dans le cadre d'une assemblée générale dont l'ordre du jour portait sur l'augmentation du montant socle IFS.

**La détermination se renforce et les agents sont clairement partie prenante du processus de mobilisation !**

La Collectivité a fait, il est vrai, le pari de contenir le niveau de charges de rémunération qui s'élève pour 2022 à 16,95 % des dépenses de fonctionnement alors que la moyenne nationale des budgets consacrés au paiement des salaires s'élève à près de 21 %.

Le budget 2024 estimé à 2,5 Milliards d'euros de-

vrait pouvoir assumer la prise en compte des catégories C sans difficultés au regard des dépenses annexes. Le montant de l'augmentation de l'IFSE socle des catégories C que nous défendons est celle qui permettrait d'atteindre les 510€ par mois, soit 110 euros de plus au montant d'aujourd'hui soit un peu plus de 5,6 Millions d'euros par an... Le budget consacré au développement des politiques volontaristes de l'exécutif coûte bien plus !

**L'augmentation de 70€ brut pour les catégories C reste inacceptable et doit être réduit.**

À l'heure où l'inflation est de plus en plus haute et que les prix flambent, et que même Madame la Présidente reconnaît qu'avec « 1500 euros on ne peut pas s'en sortir, il faut arrêter de regarder ce qui se passe en haut et plutôt regarder ce qui se passe en bas » la collectivité doit entendre les revendications des agents de catégorie C.

## L'augmentation IFSE en quelques chiffres :

Classification		montant socle 1 <sup>er</sup> janvier 2023	montant socle 1 <sup>er</sup> janvier 2024	montant socle 1 <sup>er</sup> janvier 2025	montant socle 1 <sup>er</sup> janvier 2026	Soit une augmentation sur 3 ans
<b>AG1</b>	Emploi de direction générale	Entre 1 550 € et 1 500 €	1 683 €	1 866 €	2 050 €	<b>525 €</b>
<b>AG5</b>	Emploi à technicité Management	Entre 650 € et 560 €	790 €	1 020 €	1 250 €	<b>600 €</b>
<b>BG1</b>	Emploi induisant la responsabilité d'un service	Entre 530 € et 475 €	573 €	671 €	770 €	<b>270 €</b>
<b>BG3</b>	Emploi avec technicité	Entre 430 € et 420 €	480 €	540 €	600 €	<b>175 €</b>
<b>CG2</b>	Emploi avec technicité	330 €	400 €	400 €	400 €	<b>70 €</b>

**La CGT vous propose de se retrouver mardi 2 avril dès 8h30 à l'Hôtel du Département afin de partager un café et d'échanger sur les perspectives à venir !  
Demandez votre autorisation d'absence syndicale !**